Traité historique de la Mac:

Ezaité historique de la Maçonnerie
et Usages de la loge de St. Jean de Malte.

Origine de l'ordre de la Maçonne de sa progression et passage en France.

C'est pour de dignes frères que j'entreprends ces ouvrages, c'est pour qui j'ai traité par la Vérité de mes sauf mes veilles que mes prétent tant d'auteurs fameux, de la que Cas de l'almanach des Coeurs qui est année 1736 prétendu donner l'analyse d'un ordre qui ne sera jamais connu que par ses Vrais enfants de la lumière.

Faibles Esprits, qui semblables à ces Aveugles et obscurs, voulez porter du Grand Architecte de l'Univers, que ses frères avec d'une retraite ordre prétendus vous sapez du ordre qui subsistera tant qu'il y aura des mortels à perfectionner. Non Seigneurs ce n'est seul motif qui vous animait : que sont devenus vos Volumes ? Ils rayonnent lumière ils ont dévoré, et aussi Inconnus qu'eux, les auteurs Maçonniques du Secret des f. Maçons traité des Maçons Egarés, du St Sacrement d'Aaron, et du Secret rompu Sanguinaire, ainsi que celui de l'ante-Maçon dans la Cour de la bonne, allumé aux pour leur récompense, le Mépris et l'indignation qu'ils méritent, et qu'ils ont encouru de toute la terre, que la faim est la misère compte la trame d'une vie

malheureux qui leur en a donné la commission

* Les Latins

Je dirai donc à présent quelque chose sur la société établie entre les Frères de la Milice du Temple de Jérusalem, et sur les Statuts qui leur furent donnés par Hugues de Payens leur premier Grand Maître. Je ne parlerai point de la bonté et de la sagesse de leurs Statuts, ni de la Constance qu'ils montrèrent à les observer, ni de la Gloire qu'ils acquirent par leur valeur et par leur fidélité à remplir les devoirs de leur Institut. Je ne parlerai point de la Discipline sévère qui fut établie dans leur Ordre, ni de la Police admirable qui y fut observée. Je ne parlerai point de la Charité avec laquelle ils secoururent les Pèlerins, ni de la Générosité avec laquelle ils répandirent leur sang pour la défense de la Religion. Je ne parlerai point de la Grandeur et de la Magnificence avec laquelle ils bâtirent leurs Maisons, ni de la Richesse avec laquelle ils les dotèrent. Je ne parlerai point de la Puissance à laquelle ils parvinrent, ni de la Considération dont ils jouirent. Je ne parlerai point de la Faveur dont ils furent honorés par les Papes, ni de la Protection dont ils furent favorisés par les Princes. Je ne parlerai point de la Vénération avec laquelle on regarda leur Habit, ni de la Crainte avec laquelle on redouta leur Nom. Je ne parlerai point de la Fidélité avec laquelle ils gardèrent leurs Vœux, ni de la Sainteté avec laquelle ils vécurent dans leurs Maisons. Je ne parlerai point de la Vigilance avec laquelle ils veillèrent à la Garde des Saints Lieux, ni de la Valeur avec laquelle ils combattirent pour la Défense de la Terre Sainte. Je ne parlerai point de la Prudence avec laquelle ils gouvernèrent leurs Affaires, ni de la Droiture avec laquelle ils traitèrent leurs Alliés. Je ne parlerai point de la Modestie avec laquelle ils portèrent leurs Habits, ni de la Simplicité avec laquelle ils mangèrent leurs Viandes. Je ne parlerai point de la Pauvreté avec laquelle ils vécurent dans leurs Cloîtres, ni de la Charité avec laquelle ils exercèrent l'Hospitalité envers les Pauvres. Je ne parlerai point de la Douceur avec laquelle ils reçurent les Pèlerins, ni de la Compassion avec laquelle ils secoururent les Malades. Je ne parlerai point de la Tendresse avec laquelle ils ensevelirent les Morts, ni de la Piété avec laquelle ils assistèrent à leurs Funérailles. Je ne parlerai point de la Dévotion avec laquelle ils célébrèrent les Offices Divins, ni de la Ferveur avec laquelle ils chantèrent les Louanges de Dieu. Je ne parlerai point de la Modération avec laquelle ils se comportèrent dans leurs Chapitres, ni de la Sagesse avec laquelle ils y traitèrent les affaires de leur Ordre. Je ne parlerai point de la Soumission avec laquelle ils obéirent à leurs Supérieurs, ni de la Déférence avec laquelle ils honorèrent leurs Anciens. Je ne parlerai point de la Charité avec laquelle ils aimèrent leurs Frères, ni de la Cordialité avec laquelle ils vécurent ensemble. Je ne parlerai point de la Vertu avec laquelle ils pratiquèrent l'Obéissance, ni de la Perfection avec laquelle ils observèrent la Pauvreté. Je ne parlerai point de la Pureté avec laquelle ils gardèrent la Chasteté, ni de la Mortification avec laquelle ils pratiquèrent la Pénitence. Je ne parlerai point de la Ferveur avec laquelle ils s'exercèrent à la Prière, ni de la Dévotion avec laquelle ils méditèrent les Mystères de la Religion. Je ne parlerai point de la Modestie avec laquelle ils se comportèrent dans l'Église, ni de la Révérence avec laquelle ils y assistèrent à la Présence de Dieu. Je ne parlerai point de la Tempérance avec laquelle ils mangèrent leurs Viandes, ni de la Sobriété avec laquelle ils burent leurs Boissons. Je ne parlerai point de la Modération avec laquelle ils prirent leurs Repas, ni de la Gaieté avec laquelle ils les prirent ensemble. Je ne parlerai point de la Charité avec laquelle ils exercèrent l'Hospitalité envers les Pèlerins, ni de la Libéralité avec laquelle ils secoururent les Pauvres. Je ne parlerai point de la Compassion avec laquelle ils visitèrent les Malades, ni de la Tendresse avec laquelle ils ensevelirent les Morts. Je ne parlerai point de la Piété avec laquelle ils assistèrent à leurs Funérailles, ni de la Dévotion avec laquelle ils célébrèrent les Offices Divins. Je ne parlerai point de la Ferveur avec laquelle ils chantèrent les Louanges de Dieu, ni de la Modération avec laquelle ils se comportèrent dans leurs Chapitres. Je ne parlerai point de la Sagesse avec laquelle ils y traitèrent les affaires de leur Ordre, ni de la Soumission avec laquelle ils obéirent à leurs Supérieurs. Je ne parlerai point de la Déférence avec laquelle ils honorèrent leurs Anciens, ni de la Charité avec laquelle ils aimèrent leurs Frères. Je ne parlerai point de la Cordialité avec laquelle ils vécurent ensemble, ni de la Vertu avec laquelle ils pratiquèrent l'Obéissance. Je ne parlerai point de la Perfection avec laquelle ils observèrent la Pauvreté, ni de la Pureté avec laquelle ils gardèrent la Chasteté. Je ne parlerai point de la Mortification avec laquelle ils pratiquèrent la Pénitence, ni de la Ferveur avec laquelle ils s'exercèrent à la Prière. Je ne parlerai point de la Dévotion avec laquelle ils méditèrent les Mystères de la Religion, ni de la Modestie avec laquelle ils se comportèrent dans l'Église. Je ne parlerai point de la Révérence avec laquelle ils y assistèrent à la Présence de Dieu, ni de la Tempérance avec laquelle ils mangèrent leurs Viandes. Je ne parlerai point de la Sobriété avec laquelle ils burent leurs Boissons, ni de la Modération avec laquelle ils prirent leurs Repas. Je ne parlerai point de la Gaieté avec laquelle ils les prirent ensemble, ni de la Charité avec laquelle ils exercèrent l'Hospitalité envers les Pèlerins. Je ne parlerai point de la Libéralité avec laquelle ils secoururent les Pauvres, ni de la Compassion avec laquelle ils visitèrent les Malades. Je ne parlerai point de la Tendresse avec laquelle ils ensevelirent les Morts, ni de la Piété avec laquelle ils assistèrent à leurs Funérailles. Je ne parlerai point de la Dévotion avec laquelle ils célébrèrent les Offices Divins, ni de la Ferveur avec laquelle ils chantèrent les Louanges de Dieu. Je ne parlerai point de la Modération avec laquelle ils se comportèrent dans leurs Chapitres, ni de la Sagesse avec laquelle ils y traitèrent les affaires de leur Ordre. Je ne parlerai point de la Soumission avec laquelle ils obéirent à leurs Supérieurs, ni de la Déférence avec laquelle ils honorèrent leurs Anciens. Je ne parlerai point de la Charité avec laquelle ils aimèrent leurs Frères, ni de la Cordialité avec laquelle ils vécurent ensemble. Je ne parlerai point de la Vertu avec laquelle ils pratiquèrent l'Obéissance, ni de la Perfection avec laquelle ils observèrent la Pauvreté. Je ne parlerai point de la Pureté avec laquelle ils gardèrent la Chasteté, ni de la Mortification avec laquelle ils pratiquèrent la Pénitence. Je ne parlerai point de la Ferveur avec laquelle ils s'exercèrent à la Prière, ni de la Dévotion avec laquelle ils méditèrent les Mystères de la Religion. Je ne parlerai point de la Modestie avec laquelle ils se comportèrent dans l'Église, ni de la Révérence avec laquelle ils y assistèrent à la Présence de Dieu. Je ne parlerai point de la Tempérance avec laquelle ils mangèrent leurs Viandes, ni de la Sobriété avec laquelle ils burent leurs Boissons. Je ne parlerai point de la Modération avec laquelle ils prirent leurs Repas, ni de la Gaieté avec laquelle ils les prirent ensemble. Je ne parlerai point de la Charité avec laquelle ils exercèrent l'Hospitalité envers les Pèlerins, ni de la Libéralité avec laquelle ils secoururent les Pauvres. Je ne parlerai point de la Compassion avec laquelle ils visitèrent les Malades, ni de la Tendresse avec laquelle ils ensevelirent les Morts. Je ne parlerai point de la Piété avec laquelle ils assistèrent à leurs Funérailles, ni de la Dévotion avec laquelle ils célébrèrent les Offices Divins. Je ne parlerai point de la Ferveur avec laquelle ils chantèrent les Louanges de Dieu, ni de la Modération avec laquelle ils se comportèrent dans leurs Chapitres. Je ne parlerai point de la Sagesse avec laquelle ils y traitèrent les affaires de leur Ordre, ni de la Soumission avec laquelle ils obéirent à leurs Supérieurs. Je ne parlerai point de la Déférence avec laquelle ils honorèrent leurs Anciens, ni de la Charité avec laquelle ils aimèrent leurs Frères. Je ne parlerai point de la Cordialité avec laquelle ils vécurent ensemble, ni de la Vertu avec laquelle ils pratiquèrent l'Obéissance. Je ne parlerai point de la Perfection avec laquelle ils observèrent la Pauvreté, ni de la Pureté avec laquelle ils gardèrent la Chasteté. Je ne parlerai point de la Mortification avec laquelle ils pratiquèrent la Pénitence, ni de la Ferveur avec laquelle ils s'exercèrent à la Prière. Je ne parlerai point de la Dévotion avec laquelle ils méditèrent les Mystères de la Religion, ni de la Modestie avec laquelle ils se comportèrent dans l'Église. Je ne parlerai point de la Révérence avec laquelle ils y assistèrent à la Présence de Dieu, ni de la Tempérance avec laquelle ils mangèrent leurs Viandes. Je ne parlerai point de la Sobriété avec laquelle ils burent leurs Boissons, ni de la Modération avec laquelle ils prirent leurs Repas. Je ne parlerai point de la Gaieté avec laquelle ils les prirent ensemble, ni de la Charité avec laquelle ils exercèrent l'Hospitalité envers les Pèlerins. Je ne parlerai point de la Libéralité avec laquelle ils secoururent les Pauvres, ni de la Compassion avec laquelle ils visitèrent les Malades. Je ne parlerai point de la Tendresse avec laquelle ils ensevelirent les Morts, ni de la Piété avec laquelle ils assistèrent à leurs Funérailles. Je ne parlerai point de la Dévotion avec laquelle ils célébrèrent les Offices Divins, ni de la Ferveur avec laquelle ils chantèrent les Louanges de Dieu. Je ne parlerai point de la Modération avec laquelle ils se comportèrent dans leurs Chapitres, ni de la Sagesse avec laquelle ils y traitèrent les affaires de leur Ordre. Je ne parlerai point de la Soumission avec laquelle ils obéirent à leurs Supérieurs, ni de la Déférence avec laquelle ils honorèrent leurs Anciens. Je ne parlerai point de la Charité avec laquelle ils aimèrent leurs Frères, ni de la Cordialité avec laquelle ils vécurent ensemble. Je ne parlerai point de la Vertu avec laquelle ils pratiquèrent l'Obéissance, ni de la Perfection avec laquelle ils observèrent la Pauvreté. Je ne parlerai point de la Pureté avec laquelle ils gardèrent la Chasteté, ni de la Mortification avec laquelle ils pratiquèrent la Pénitence. Je ne parlerai point de la Ferveur avec laquelle ils s'exercèrent à la Prière, ni de la Dévotion avec laquelle ils méditèrent les Mystères de la Religion. Je ne parlerai point de la Modestie avec laquelle ils se comportèrent dans l'Église, ni de la Révérence avec laquelle ils y assistèrent à la Présence de Dieu. Je ne parlerai point de la Tempérance avec laquelle ils mangèrent leurs Viandes, ni de la Sobriété avec laquelle ils burent leurs Boissons. Je ne parlerai point de la Modération avec laquelle ils prirent leurs Repas, ni de la Gaieté avec laquelle ils les prirent ensemble. Je ne parlerai point de la Charité avec laquelle ils exercèrent l'Hospitalité envers les Pèlerins. Je ne parlerai point de la Libéralité avec laquelle ils secoururent les Pauvres, ni de la Compassion avec laquelle ils visitèrent les Malades. Je ne parlerai point de la Tendresse avec laquelle ils ensevelirent les Morts, ni de la Piété avec laquelle ils assistèrent à leurs Funérailles. Je ne parlerai point de la Dévotion avec laquelle ils célébrèrent les Offices Divins, ni de la Ferveur avec laquelle ils chantèrent les Louanges de Dieu. Je ne parlerai point de la Modération avec laquelle ils se comportèrent dans leurs Chapitres, ni de la Sagesse avec laquelle ils y traitèrent les affaires de leur Ordre. Je ne parlerai point de la Soumission avec laquelle ils obéirent à leurs Supérieurs, ni de la Déférence avec laquelle ils honorèrent leurs Anciens. Je ne parlerai point de la Charité avec laquelle ils aimèrent leurs Frères, ni de la Cordialité avec laquelle ils vécurent ensemble. Je ne parlerai point de la Vertu avec laquelle ils pratiquèrent l'Obéissance, ni de la Perfection avec laquelle ils observèrent la Pauvreté. Je ne parlerai point de la Pureté avec laquelle ils gardèrent la Chasteté, ni de la Mortification avec laquelle ils pratiquèrent la Pénitence. Je ne parlerai point de la Ferveur avec laquelle ils s'exercèrent à la Prière, ni de la Dévotion avec laquelle ils méditèrent les Mystères de la Religion. Je ne parlerai point de la Modestie avec laquelle ils se comportèrent dans l'Église. Je ne parlerai point de la Révérence avec laquelle ils y assistèrent à la Présence de Dieu. Je ne parlerai point de la Tempérance avec laquelle ils mangèrent leurs Viandes. Je ne parlerai point de la Sobriété avec laquelle ils burent leurs Boissons. Je ne parlerai point de la Modération avec laquelle ils prirent leurs Repas. Je ne parlerai point de la Gaieté avec laquelle ils les prirent ensemble. Je ne parlerai point de la Charité avec laquelle ils exercèrent l'Hospitalité envers les Pèlerins. Je ne parlerai point de la Libéralité avec laquelle ils secoururent les Pauvres. Je ne parlerai point de la Compassion avec laquelle ils visitèrent les Malades. Je ne parlerai point de la Tendresse avec laquelle ils ensevelirent les Morts. Je ne parlerai point de la Piété avec laquelle ils assistèrent à leurs Funérailles. Je ne parlerai point de la Dévotion avec laquelle ils célébrèrent les Offices Divins. Je ne parlerai point de la Ferveur avec laquelle ils chantèrent les Louanges de Dieu. Je ne parlerai point de la Modération avec laquelle ils se comportèrent dans leurs Chapitres. Je ne parlerai point de la Sagesse avec laquelle ils y traitèrent les affaires de leur Ordre. Je ne parlerai point de la Soumission avec laquelle ils obéirent à leurs Supérieurs. Je ne parlerai point de la Déférence avec laquelle ils honorèrent leurs Anciens. Je ne parlerai point de la Charité avec laquelle ils aimèrent leurs Frères. Je ne parlerai point de la Cordialité avec laquelle ils vécurent ensemble. Je ne parlerai point de la Vertu avec laquelle ils pratiquèrent l'Obéissance. Je ne parlerai point de la Perfection avec laquelle ils observèrent la Pauvreté. Je ne parlerai point de la Pureté avec laquelle ils gardèrent la Chasteté. Je ne parlerai point de la Mortification avec laquelle ils pratiquèrent la Pénitence. Je ne parlerai point de la Ferveur avec laquelle ils s'exercèrent à la Prière. Je ne parlerai point

promptement dans Son royaume, les desordres de sa femme, lie
douleur dans de chagrin en d'aversion pour le Roy d'angleterre
qu'elle aimoit qu'il negligea totalement dans royal qui se fa-
comma que très longtemps après en separa, ainsy que je viens
le dire. Il n'a pas pu par de même en angleterre. Richard qui ne
fut pas liberé qu'à cet ordre, ayant été arrêté par la
trahison du duc d'autriche auprès de Vienne, et qui n'en
échappa que par de fidelité et par la Constance de fidel
Raymond, (ainsy que j'en rapporteray l'histoire dans mes
d'Ecossois) Exprime dis je charmé de la fidelité de ses
Sujets Ecossois, Etablit la Maçonnerie Ecossoise en
Angleterre, en Ecosse et en Irlande où elle jouit encore
de tres beaux privileges, et nous ne connoissons peut être
cet ordre que de reputation, sans sa disgrace du Roy
Jacques Stuard II Roy d'angleterre.

Parmi les seigneurs qui suivirent Exprimo Fitzorbert,
Milord duc obtint du Roy Louis IX., avec la
Seigneurie d'aubigny et celle d'Henrichemont dans la province
du berry; Ce fut à aubigny où ce seigneur fonda la première
loge qui donna naissance à l'ordre en France. Ce fut dans
cette Loge que furent réunis le duc d'Antin notre premier Grand
Maître et l'Illustre f. Tocque en 1718. Voila comment
des Mrs de loge ignorans, et ceux d'ignorance surnommé
s'il hazarde le Maçon d'en faire mention dans
dans cette province. Il se rend du Sautoir Limpo où il

à fu entre les mains du f. Sylvestre Concierge du
Chateau d'aubigny de cette province que j'ay nommé. Il
à fu les Masses de cette servante, des Maîtres de
fondes ornemens de la loge qui étoient magnifiques
c'est sur ces principes qu'il a regis pendant 18. mois
la loge du f. Simon de Bourges, et qu'il a fondé
ailleurs la Comanderie de Pierrou, de f. Troyes remontre
Et à Ch. f. le Comte de Clermont Second Grand M. Jeunesse
Sous les Loix duquel l'ordre s'est extremement étendu
Car Indépendamment des 27 Loges régulieres et patentées
qui sont à Paris, il y en a quantité d'autres Irregulieres
que nous ne reconnoissons pas. Il y a des loges dans toutes
les principales Villes du Royaume, à la Rochelle à
Orleans, à Marseille, à Amiens, à Toulouze, à
Montpellier, à Lyon, à Lille, à Metz à Strasbourg &c
qui sont très régulieres.

L'ordre n'a d'abord été Composé que de trois
premiers Grades, il y a encore des loges, telle que
la fameuse Loge de Bacchabal à Montpellier qui ne connoit
jamais voulu reconnoitre d'autre, mais par les raisons
que je rapporte au grave Ecossois, Il est demontré que
l'ordre à de tout temps été Composé de cinq Grades
dont Jerusalem, mais qui ne nous sont parvenus que peu
à peu et que de Zélés freres nous ont été recueillir
Jusques dans le Sein de l'Isle d'albion qui est le fond

pag 8 alt

du Sanctuaire. Ces Actes Gravez Sous Appr; Comp;
Maitre; Mr. Darfais ou Architecte Flamand; Mr
Ste app; comp. et Mr Cassin est Chr. d'Orient
Le Grave de Mr. Ste à été tiré des ordres de
Chevalerie, ou Il Subsistoit Sous le Nom de Celui de Ste
* Le Roy de Prusse qui Supprima que toute Interce admise, et qui n'a pas
eu daigné de faire mettre Jusque Sur Sa monoye les
attributs de la Maçonnerie, Il a protegé Singulierement
qu'Il Soit Franc Maçon ne peut être poursuivi, pour quelque
Cause que ce puisse être, Sauve Sa permission, ni sans
qu'Il en ait Connoissance Sauf toute l'Etendue de ses états.
Tous Temoins Jean Combien Ces ordres est respecté
en Angleterre, Les Freres qui m'ont Vu Travailler
Jusqu'à présent, Sçavent Combien J'ai taché de me
rapprocher du Zele et de la Regularité de nos anciens
Cet ecrit je dois Faire de mémoire Sauf le
Instructions du Catechisme. /.

L. L. Brüder Maurer
der Gesellschaft der Freymaurer
Theil I. S. 182–189.

S. 182 Folgender Auszug wird diejenigen, den Ursprung unsers Ordens überhaupt, und die Geschichte der Freymaurer insbesondere, gelehrt wissen wollen, gewiß allein dieses nützen, die Entstehung der Freymaurerey in Frankreich, sodann gänzlich ein Ramseys Buch ersetzen, ausgesprochen und erwartet werden.

Die wesentlichen Grundsätze der königlichen Kunst der freyen Maurer.
Für nützlichst Stand für die Lehrlingsloge.
Vom ersten Alten Recht, allen Maurern vorgeschriebene
vorschwiegen Tugend. In die Alten Pflicht, gravo
Illustres und grand. Elus.

Diese gebräuchliche und Lehrmäßige Lehrart, für uns Unbekannten ist dieses Stück, dasjenige worauf die Hand der Maurer gelegt worden, und von dem falschen Vorurtheile abgehen vollkommen sey, worauf uns jetzt gegründet worden, als in dem Französischen Almanak von 1766 (Almanac des Francs) der erste Anfang gemacht, dem mehrere, dem wir die wesentlichen Gründe der Loge kennen, Plumb Pudding, Haaf, Salz und Aberglauben, die ihre fruchten Wagnüsse auf dem Altare des g. B. a. W. opfern wollten. Welche Ursache gab uns den Anlaß? Glaube sie nennen können, der so lange bestehen würde, als der Tempel der Freymaurer gilt! wird ist auf nichts als falschen als ungegründeten Meynungen? ein Bruch der Loge, der nur entschuldigt, sich alle
183 nachgesagt; und also so übermessend wird die ferner Weitläuftigkeit der verschwiegenheit der Freymaurer; der gesprochenste Lehrsatz, ist die Allgemeinheit über die Weltlichen Elemente der XV, und Landvolk der XVI. Nation Phrygiens gestimmend Vogel, und den Anti-Maçon geschmackvollen in einem Journal von Holland, und mit den allgemeinsten Glaubensartikeln der Welt beladen, gesprochen sie den Lehrsatz einer übergläubischen Lehrart, der Logen zur Last würden. Ihr kennt die Verfasser, gelobte Brüder, was sie sagen, dass diese Mensch nun öffentlichen Brüdern nützlich sagen kann. Ihr wißt, und ich, dass alles, was man spricht, der übernatürliche Geschmack nicht annehmen kann, enthält in seinen Sprüchen äußerst ist. Ihnen

wf.

Grenzlöffen manchen Raum, zum andern als Lust, ihr aufblühten Röthel
bleiben. Also kommen diese in den Text verspeisen, den Kirschbaum lädiert, und
den Geist belabt. etc.

1. Capitel. Von dem ersten Ursprunge des Anbaus der Landmänner,
und seinem Wiederherstellung in Frankreich.

Es ist unterlassen und kurzsam, dass die Pflanzung des jungen Weinbaum
in Italien wie Reben-Arten war, der noch in vielen Landgegenden fortgesetzt
und unterbrochen

(Das heißt: der Umgang Arten variant nach Länder unterschiedenen Namen,
nämlich fort — unterschiedlich macht an die unterschiedenen Namensnennungen
die festen Grenzen)

Namen besetzt. Man muss in den vorgeschriebenen Grenzen gehalten, so unter-
ist nur von dem reden, was sich sonderlich auf die beiden ersten Grenz bezieht. 184
Die Gesetze der Pflanzungen ist allem bekannt. Auf dem ersten wird vor
gehen gelesen, aber es ist doch gleich zu sehen, an welchen Orten Lieferung der Alt,
Länge, von Frankreich, Burgund, Länge von England, Langedoc von Provence
wachsen. Diese Pflanzen, über den Rhein versetzung — und sich sich auf andern mög-
lichen, und auf Grundstücken der Burgund und der Champagne, die gewöhnlich
fruchtbar der Natur — die Glaubigkeit genommen. Von über die Arbeit, sehr,
Lasten und Anstalten, welche unter ihren Besitz fassen, diese genauer
zu erkennen, unterschieden sich sich in diesen Gesellschaft allen ihren Zweck
und ihren Titel, und gaben sich — nach dem Plan der Glaubigkeit — den ersten
Titel: Lauben, der noch jetzt unter uns besteht. Die erste Commission wurde
1096 Peter Peter den Einsiedler — Aufrufen und Predigen der ersten Kreuz-
züge aufzumuntern. Den Kaiser Alexius wurde der sich auf der sächs. Grenzgebiete
— und es noch sonst unter uns Pflicht, abgelegt. Die Besitzigkeit der gefasst,
allen Leuten über der Mann, die Proclamirung von Jerusalem waren die
Grundlagen der Anfangen, und es giebt keinen erklärlichen Plan, der wirft
alle Umstände seinen Anfangen auf seinen Tagebuchsarten zu deuten und sie.

Der so musste als langsam Länge Ansand vorgefasst die Gebäude
P. 188 und Personen der Anfangen, welche an auf den Linien der Länge, der
Grenzen und andern sehenswürdigen Gegenstände zog. Man kannt den Anzug
Liste ungewöhnlichen Kreuzzüge. Leidung war gegründet, spricht auf einmal,
und gewöhnlich besonn. Diese Kunstspiel, die Unordnungen seinen Grenzen klar,
man, welche ihm auf Asien gefasst war, ihm Lebensfreude und Palästina,
und vorzüglich und Ansand, machten ihn Land Lebensmann, und erhielten ihr
gegen den König von England lassen, sagten bey seinem Zurückkehrt die Ge-
ordnete Pflicht gänzlich vernachlässigten. Ihr Übergang jetzt Ansand Gesetzte,
welche ist in den festlichen Grenzen Länge machen, und kannen auf die
Feindseligkeit während Andern über den Kommission Anzumachen in Frankreich
nach. Die Regeln, welche ist wir vorgeschrieben sahe, gingen nicht, kannen
Planung über die Feindseligkeit Ordnung zu lesen, und, wie man sagt:
mit gleichen Füßen über wir gegen Gesetzwidrige vorzugehen, um man
viele üblen Umgang traten zu Lebensmann.

1715 oder 1718.

(Ursprünglich mit Palästina wurde anders. Nach dem Edict der Hr. Ordens
de Knights, wurde die erste Lage 1729, die zweite 1733, und die dritte
1738 verfasst. Nach dem englischen Tempelherrenhause wurde 1732
in den Lage in Paris die Hotel de Bussy Tempelherrn)

unterhalten die ersten Lagen in Frankreich, von ihr großen Jacob II Kommen
in seinen Briefe nach Frankreich verschiedene Schlösser mit, welche Ihr Kaiser
(Ursprünglich zu erwarten, dass Jacobs Gesetze anfänglich in den
ersten drey Grenzen anderlebt.)

P. 186. Viel langen sich man England die Verwandten unseren Mysterien, welche-
sich dort sich den Kreuzzügen erhalten, und Ihre Tagebuchsarten, welche wir
älteren Kräutern bekannt sind, genommen sollen. Unter denen, welche diesen
Maurern folgten, befand sich auch der Land Herzog von Richmond, dem
Frederic der Große die Freimaurerei Aufsicht gab.

(Frederic der XIV, Enkel der Herzogin von Kendalmouth,

Carl II Karlsruhe und Rüdigung, und erhebt sich über seinen Vater, Karl Herzog von Richmond und Lennox zu einem Herzogthum. (Dies ist also eine Merkwürdigkeit.)

Diese Herzogin verstarb zu Lennox

(Das Lennoxsche Geschlecht von Massachusetts, aufmerksam macht sich verlassen kann; sagte 1735 würde dem Herzoge von Richmond, von den Großmeister zu Sachsen, Lord Waymouth, ein Patent zu einer Loge in Rüdigung gegeben. Dieses Patent wäre überflüssig gewesen, wenn diese wenige Worte, oder eine gleiche Loge in Amerik, nicht existirt hätte.)

die erste französische Loge, und unsere ältesten und würdigsten Logen

der Herzog d'Antin aus. Durch seine Freundschaft erhielt sich der Baden, und

er wünschte auf Wunsch zum Großmeister ernannt. Weder der Herzog,

dass der Herzog [– Prinz de Clermont –] der ihm folgte die wichtige Würde

wünschenswerth gehabt hätte, der Baden wünschte sich solche Stelle erhalten

haben, andere Länder, welche zu innerlich wenig für eine gesellschaftliche

Nr. 187. wenig, sogar Logen-Meister wünschen. Ihr Glück, dass solche, welche sich für die

Oberhäupter der Logen hielten, in allem, was den wahren Baden betraf, in der

größten Unwissenheit schwebten. Da also in der großen Anzahl auf Männer

von ausgezeichneten Verdiensten gerieth, so ist die große Aufgabe zu schätzen, dass

welche die Hauptsitze ausfüllen werden, den Hauptzweck der Maurerei zu erhalten.—

Zu Rüdigung wurden also unsern ersten Großmeister der Herzog d'Antin,

und Marquis de Ried. aufgenommen. Der Verdienst der Letztere ist zu bekannt,

als dass ich sie hier wiederholen sollte. Diese verstehen den Baden in Bauer,

aber er bestätigte sich bey weitem weniger so gut, als in unsern Logen; und wenn

dann sagen, er war auf in Aufsetzung der Lennoxsche ausgezeichnete, welche

unter allgemeiner Anlage sahen. In den letzten Flandrischen Logen entdeckten

4 verschiedene ungleiche, großdrische und schwedische Abzeichen, dessen, abgesehen der

Verschiedenheit guter und schlechter, auf verdienstliche Brüder in Amerika gehen.

Die Gebräuche dieser Lennoxsche sind, und schon seit einer die Gnade der Ritter

4 vom Orient, zum Accordent, vom Prinzen von Jerusalem,

(Hält diese Logen seinen Gnaden einen schönen Werth gelten? Wer

Nr. 187 hat schon einmal [illegible] Logen, nach Gebrauch Stuarts

für [illegible].)

verschiedene Gesellschaften, und vergleicht den verdienstlichen Grad der äußern

wählenden Rebland zu denken, den Sinne das Vergleichen der Lennoxsche

(Was ist aber dies Lennoxsche Recht, so dem einzigen Schlüsse

und genau zu Lennoxsche gehören; in allen andern schon

Grauen, und auf in diesem Chevalier Radas, so nach den Namen

Grand Inspecteur passt, wird nun der Vergleich erwähnt.)

Nr. 187 dass über verschiedene etc. Man ordnet also jeden Grad seine Logie und obge-

stellt sondern, nicht so vielen Lennoxlogen, als die Logen der Baden mehr zu

sagen erlaubten. Ich möchte es wiederholen, was man gekostet strebt, ist nun

die Würde der Person, die Wesentlichkeit für den wahren Adepten über ist:

Glücklich, den sich wissend kann, dieses sogenannte zu besitzen.

Zufall und Gesell.

Diese Gnade sind vorgestellt mit einander verbunden, dass sie

selten einander müssen gegeben werden.

(Was ist mir Lennoxs, dass diese Logen nach den ungemachten

Bürgerlein anerkannt, wie wenn sie in Catastrophen stürzt; aber auf

ein Lennoxs, dass sie von den alten Gebäuden wenig so weit abge-

wichen ist, als wenn sich wenige entwickelt.)

ist mit Ernst und gedanklich einen Instruzzeit zu folgen. Es geschieht zwar bey

einigen Freymaurern; es ist aber Verschwiegenheit, den sich bey einer, und bey mir

einigen gestanden hat. Der Unterricht dieser höchsten Grade ist die Kasse der Maurerey

Nr. 187 Allen öffentl. gewöhnlich einen Instruktionen- oder Tafellage, mit dem Unterricht

der Tafellogen, und schließt sich mit dem Gesellengrade. Da man sich nicht in

Hamburg und in den wenigsten deutschen Logen

Die Unterrichte wurden wenig von denen die wenigsten Gesetze,

wissen der Meisterwürde ab; wie dass den Gesellengrade die Wahrheiten nun,

kommt.

8. 14 Januar 1852

Mss. VI–751

Im Letzten Verlaufen Jahrhunderts der Landmünzen ward dieser Landstrich der Mark zu Theil gar viel gedacht in 8 1497 und 505, in welchen Jahren man erfährt sah für 1485 verfasst wurden.

Aber 8. 1497 fällt uns auf, daß man gerathen 1488 = 1455 an die Welt (Schützlichen) Clermontschen Festlegstel zu den Grade gesetzt sah, an denen allen die Setzung v. Clermont ursprünglich sey; dagegen besagt die Welt im Jahre 1505: Höchst wahrscheinlich wurde der Grad der Chevalier Sablonne auf 1496 zuerst zu ursprünglichen Grade gerechnet. die Clermontschen Festgenossen [I– Lovell– Cotgreaten– S. 468 –] festgestellten Umgang und Unterscheidung, wonach allen dieser denselben in vier verschiedenen Stufen und setzten den Chevalier Rose, eigentl an jenen Stelle. Viel passt auf den Adler Radas in seinem alten angenommenen Jahre 1488 nicht Stufe angegeben zu wollen, wenn er gegen Jahre 1505 in den letzten Abschnitt [illegible] — — —

de de
thaçons
uvoi'
udation
to Suy
1300
sont
la fi.
di de
Juc de
Sole
to, et
nfer,
et
, fit
er dag,
oke
t dans,
Dans
ur
Quelle
ures
auche
urge,

3. XXV. 338. 4

Ecossisme de Clermont.

Apprentif, Compagnon, Maître.

p. 16

Exposé Historique

Après avoir traité, mes très chers frères dans le premier Grade de l'origine de notre Ordre, et avoir remonté à l'histoire des Francs-Maçons faite par le frère Latierce, qui a prouvé qu'il fut fondé par Adam, suivi par ses descendants, inspiré par le Très-Haut à Salomon lors de la fondation du premier Temple, où le plus pur encens a été offert à l'Architecte Suprême; après avoir démontré par des faits authentiques que dès l'an 1300 la Maçonnerie avait été connue, puisque les armes de notre ordre sont peintes dans la Cathédrale de Metz dans le bas côté gauche auprès de la figure du Chevalier Croisé, je vais en faisant la filiation.

Vous savez Mes Tr. Chers frères qu'en vous donnant le Grade de Maître Parfait, je vous ai parlé du Roy Richard dit Cœur de Lyon, Duc de Normandie et Roy d'Angleterre. Ce Prince le plus spirituel de son siècle et la terreur des Sarrazins, fut celui qui institua l'Ordre Ecossais.

Ce Prince fut trahi par ses gens au retour de la Terre Sainte, et livré à Leopold Duc d'Autriche son plus mortel ennemi, qui le fit enfermer à Trentz auprès de Linz dans une Tour isolée et inconnue. Son absence et la méchanceté de son frère surnommé Sans-Terre, Duc de Lancastre, fit soulever ses sujets. Les seuls Ecossais tinrent ferme dans le parti du Roy et un Seigneur de cette nation nommé Raymond extrêmement attaché au Roy Richard, résolut de le chercher partout l'Europe, dont il fit deux fois le tour sans succès. Enfin un violent orage l'ayant pris un jour dans la forêt où était une Tour que l'on appellait dans le pays la Tour ténébreuse, il y passa au pied et fut se mettre à couvert dans la hutte du Charbonnier à qui il demandait à quoi elle servait.

Il apprit que depuis quelques années il y avait un prisonnier d'importance qui y était enfermé, que personne n'y entrait sans un ordre par écrit du Prince, et qu'elle n'était habitée que par un concierge,

homme sûr et fidèle, dont la famille ne consistait qu'en sa femme et sa fille qui ne sortaient jamais de ce séjour funeste, ou demeuroit très peu, et ne parlaient à personne.

Le fidel Raymond le lendemain matin se déguisa en pelerin qui venoit des Barbades (pélérinage fort à la mode dans ces tems là) et s'assura si ses conjectures étaient fondées, il chanta en langue Romande la première Strophe d'une chanson composé par le Roy Richard à l'usage des Maçons. (Les anciens frères Anglais et notamment le frère
N3 Boiseau, mort à Paris en 1756, âgé de 95 ans a assuré que c'était celle des freres Apprentifs et Compagnons etc.) Il n'en eût pas plutôt chanté les trois premiers vers, que le Roy qui le reconnut à sa voix, luy répondit par les trois derniers. Raymond charmé d'avoir retrouvé son cher Maître, n'eut plus d'autre désir que celui de lui procurer la liberté.

Pour cet effet, s'étant déguisé en domestique, il fut assez heureux d'entrer au service du concierge, de tirer l'empreinte des Clefs, d'en faire faire de semblables, et enfin au bout de deux ans de les procurer la liberté.

Ce Prince reconquit son royaume à la pointe de son épée, fit tout rentrer dans le devoir, et pour récompenser les Ecossois de leur attachement et de leur fidélité, il institua l'Ordre Ecossois et fonda la Loge d'Edembourg dont il fut le premier Grand maître. Il leur accorda quantité de beaux privilèges, et changea tout le fond de nos mystères par haine contre Louis le Jeune dont il avait sujet d'être mécontent, et contre l'Empereur et le Duc d'Autriche. Il mourut à la fleur de son age, et l'on voit encore à Edembourg son tombeau décoré de l'Equerre, Levrel, Symbole mystique que portent les Ecossois au bas de leur Cordon. C'est en faveur de cette fidélité que les Ecossois sont toujours armés en Loge, et portent leur Sainte l'Epée à la main ./.

Le 17 Janv 1852